



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 février 2016

PANORAMA DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE EN 2015 : L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE REPRÉSENTE PRÈS DE 19 % DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE FRANÇAISE

En 2015, les énergies renouvelables (EnR) représentent 18,7 % de la consommation électrique. Après une année 2014 marquée par la reprise du raccordement des installations éoliennes et solaires, l'année 2015 confirme que ces deux filières contribuent le plus à la croissance des énergies renouvelables électriques. Cette dynamique est notamment liée aux mesures de simplification des procédures administratives encadrant leur développement et à la sécurisation du cadre tarifaire. Cumulant un parc de plus de 16 500 MW, le solaire photovoltaïque et l'éolien représentent désormais 37,8 % des capacités de production d'énergies renouvelables électriques en France métropolitaine. Toutes filières confondues, la croissance du parc renouvelable est de 2 000 MW, ce qui porte sa puissance à plus de 43 600 MW au 31 décembre 2015.

Le parc éolien français s'élève à 10 312 MW, avec 999 MW supplémentaires raccordés aux réseaux en 2015, soit une progression de 10,7 % en un an. Avec une production de 21,1 TWh, en augmentation de 23 % par rapport à l'année précédente, l'énergie éolienne couvre, en 2015, 4,5 % de la consommation électrique française.

La puissance des installations solaires photovoltaïques raccordées au 31 décembre 2015 s'élève à 6 191 MW. Avec 895 nouveaux MW, le parc progresse de 17 %. Le solaire photovoltaïque produit 7,4 TWh, soit une hausse de 25 % par rapport à 2014. Cette production représente aujourd'hui 1,6 % de la consommation électrique française.

Le parc de la filière bioénergies électriques est de 1 703 MW. Il se compose d'installations fonctionnant à partir de déchets ménagers, de biogaz, de bois-énergie et autres biocombustibles renouvelables, ainsi que de déchets de papeterie. La production renouvelable de la filière bioénergies au 31 décembre 2015 s'élève à 5,9 TWh, soit une hausse de 8 % par rapport à l'année précédente. Elle représente 1,3 % de notre consommation électrique.

Composé de 25 421 MW, le parc hydraulique reste stable. Toutefois, avec une production de 53,9 TWh, le niveau de la production hydraulique renouvelable diminue de 14 % par rapport à 2014, l'une des trois années de la décennie durant lesquelles l'hydroélectricité a le plus produit. En 2015, elle a représenté 11,4 % de la consommation électrique française.

Pour répondre aux objectifs de la transition énergétique, de porter à 40 % la part des énergies renouvelables dans le mix électrique en 2030, les réseaux de transport et de distribution continuent d'évoluer pour permettre l'intégration de la production d'électricité renouvelable tout en garantissant la sécurité et la sûreté du système électrique.

La mise en place de schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR), dont sont dotées désormais toutes les régions métropolitaines, assure une visibilité à long terme des capacités d'accueil spécifiquement réservées aux énergies renouvelables. Réalisés par RTE en lien avec ERDF, l'ensemble des gestionnaires de réseaux de distribution et en concertation avec les acteurs concernés, ces schémas permettent d'optimiser le développement des réseaux et de mutualiser les coûts de raccordement. Compte-tenu de l'essor des énergies renouvelables, le schéma de la Région Champagne Ardenne a déjà été révisé et d'autres sont en passe de l'être.

Le Panorama de l'électricité renouvelable est élaboré par RTE, le Syndicat des énergies renouvelables (SER), ERDF et l'Association des distributeurs d'électricité en France (ADEeF).

[Télécharger le Panorama de l'électricité renouvelable](#)

Contacts presse :

SER - Françoise JOUET : 01 48 78 05 60 – 06 45 33 57 47

RTE - Stephen MARIE : 01 41 02 16 76 / stephen.marie@rte-france.com

ERDF - Service de presse : 01 47 74 75 98

ADEeF - Christophe CHAUVET : 03 23 36 20 70